

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

39
FÉVRIER 2020

DÉMOCRATIE LOCALE

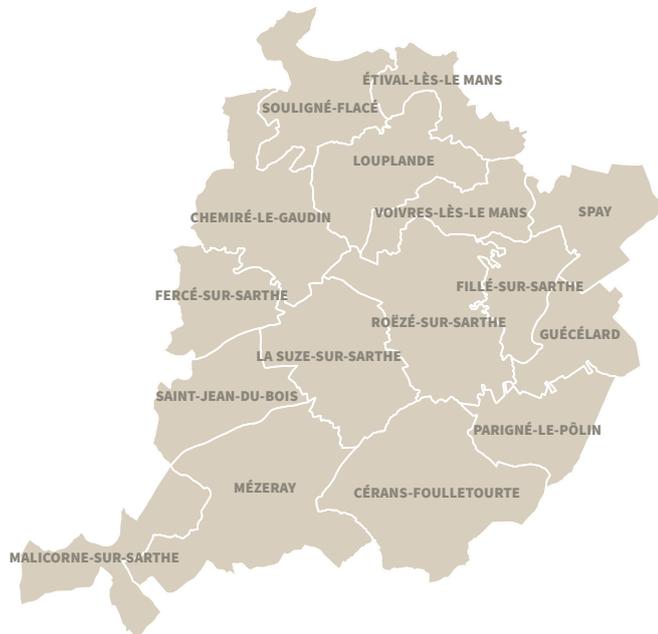
Mars 2020 : les élections
du bloc communal / P.06

VIE ÉCONOMIQUE

Une pépinière d'entreprises
sur le Parc des Noës / P.13

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le plan climat du Val de Sarthe



03 / L'ACTU

- Les aménagements de la déchetterie communautaire à Guécélard
- Retour en images
- Mars 2020 : des élections à double vocation
- Lancement des saisons au Musée de la faïence et à l'île MoulinSart
- Points Jeunes du Val de Sarthe : un réseau de cinq sites ouverts à tous

09 / PAR NATURE

10 / LE DOSSIER

- LE PLAN CLIMAT DU VAL DE SARTHE



12 / UNE COMMUNAUTÉ, DES PROJETS

- La Mission Locale et ses partenaires à la rencontre des 16/25 ans
- Une pépinière d'entreprises sur le Parc des Noës
- Des débuts prometteurs pour « Les Esquisses » à Malicorne/Sarthe
- Mouv'n Go : une quinzaine de Communes équipées

16 / RENDEZ-VOUS

17 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

- Nathanaël Rondard : l'espoir du triathlon sarthois enchaîne les performances

18 / À VOTRE SERVICE

- Élisabeth Penha : pour un meilleur accueil de la petite enfance

 www.facebook.com/ccvaldesarthe



Esprit communautaire, esprit d'ouverture

En décembre dernier, nous vous invitons à vivre une expérience insolite : imaginer ce que pourrait être notre territoire commun en 2038. Environ cinquante personnes se sont prêtées au jeu. Dans le cadre d'ateliers immersifs, des élus et des techniciens territoriaux, des partenaires de la Communauté de communes - institutionnels, associatifs, privés -, des habitants du Val de Sarthe, se sont projetés, ensemble, dans les futurs possibles. Dans un climat constructif et d'écoute, chacun a pu apporter son regard ou sa contribution sur les questions de transitions écologiques, énergétiques, alimentaires, de mobilités... Ce travail donnera lieu à la rédaction prochaine de scénarios dont pourront s'inspirer les acteurs publics pour les projets de territoire élaborés dans les années qui viennent. Au-delà du riche matériau de réflexion qu'elle a produit, l'expérience « Val de Sarthe 2038 » a mis en lumière, en valeur, l'esprit d'ouverture avec lequel elle a été préparée. Cette démarche participative doit en appeler d'autres. Je suis quant à moi tout à fait convaincu que cette façon de penser et de faire a un bel avenir.

Emmanuel Franco

Président
de la Communauté de communes du Val de Sarthe

Prochain numéro en juin 2020

Val de Sarthe N° 39 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau en collaboration avec les élus et les agents de la Communauté de communes. Infographies, illustrations, cartographies et mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes et Communes du Val de Sarthe, DR. • Impression sur papier écologique : Imprimerie ITF - Mulsanne • Tirage : 13 400 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.

DÉCHETS MÉNAGERS

Les aménagements de la déchetterie communautaire à Guécélard

Des travaux ont été réalisés à la déchetterie de Guécélard à la fin de l'année dernière. Objectif : mettre le site aux normes afin de renforcer la sécurité des usagers et des agents. D'ici la fin du premier semestre 2020, des ajustements seront apportés en vue de faciliter les dépôts.

Suite à plusieurs chutes d'usagers et d'agents dans des bennes de déchetteries, avec parfois des conséquences dramatiques, la réglementation nationale a été renforcée il y a déjà plusieurs années. De fait, l'arrêté du 26 mars 2012 impose la mise en place de dispositifs antichutes tout au long de la zone de déchargement. Le site de Guécélard a donc été mis aux normes conformément à la loi avec la pose de barrières non amovibles.

Des ajustements à venir

À l'évidence, les garde-corps rendent les dépôts moins pratiques. En réduisant l'accès immédiat aux bennes, les risques de chute sont grandement réduits, mais le transfert des déchets les plus lourds ou les plus encombrants peut-être plus compliqué. C'est pourquoi, de nouvelles pratiques doivent être adoptées par les usagers, notamment, par exemple, dans le conditionnement de leurs déchets : l'utilisation de contenants de dimension limitée (sacs, caisses...) permet de déverser des volumes moindres et plus aisément manipulables. De même, lorsque des objets particulièrement encombrants ont été chargés à plusieurs personnes, il est préférable d'être également plusieurs pour le déchargement à



Avec leur parapet, les nouvelles barrières forment un garde-corps de 1,20 m.

la déchetterie. Rappelons à ce titre que les agents ont pour mission d'informer et de veiller à la bonne affectation des déchets dans les bennes, pas de les manipuler. Pour autant, de nouveaux travaux sont actuellement envisagés afin de simplifier les dépôts des usagers. Les aménagements actuels seront donc complétés

avant la fin du printemps 2020. À noter enfin qu'une réflexion est lancée depuis quelques mois pour développer le service des déchetteries communautaires. Agrandissement et amélioration des sites existants ou construction d'un nouvel équipement, rien n'est tranché pour l'instant. À suivre.

BRÈVES

TARIFICATION

Les tarifs 2020 de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) ont augmenté de 8% par rapport à 2019 (de 6 € à 13 € environ selon la composition du foyer). En cause, le contexte de crise mondiale du déchet. La fermeture des frontières asiatiques a en effet entraîné la diminution des prix de rachat des matières premières secondaires en Europe. Dès lors, les repreneurs ont activé les clauses de sauvegarde des marchés publics pour les renégocier. S'ajoute à cette tendance lourde, les effets de la politique nationale : la forte progression de la taxe sur les activités polluantes programmée jusqu'en 2025 réduit l'offre de traitement et provoque une montée des tarifs des prestataires. En 2019, une tonne de déchets coûtait 80 € à l'enfouissement (contre 50 € en 2016) et 90 € à l'incinération (contre 79 € en 2016). À terme, l'enfouissement sera du reste plus coûteux que l'incinération, engendrant la saturation de certains incinérateurs.

Les budgets des services publics des déchets ménagers se tendent ainsi dans de nombreux territoires et les augmentations tarifaires sont souvent incontournables, parfois accompagnées de baisse des prestations (collectes moins fréquentes, ouvertures de déchetteries moins larges...). Contraints de voter une hausse des tarifs, les élus du Val de Sarthe ont toutefois tenu à maintenir le niveau de service.



RETOUR en IMAGES



30 OCTOBRE 2019/ LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE DE MALICORNE-SUR-SARTHE PROPOSE UNE ANIMATION AUTOUR DU THÈME D'HALLOWEEN EN PARTENARIAT AVEC CARNUTA, LA MAISON DE L'HOMME ET DE LA FORÊT DE JUPILLES. AU PROGRAMME : LES OISEAUX QUI FONT PEUR !



23 NOVEMBRE 2019/ RENDEZ-VOUS INÉDIT : LA SOCIÉTÉ VALEO DE LA SUZE-SUR-SARTE ACCUEILLE UN CAFÉ MÉTIERS SUR LA MAINTENANCE INDUSTRIELLE, L'INFORMATIQUE ET L'AUTOMATISME. PLEIN SUCCÈS POUR CETTE OPÉRATION ORGANISÉE EN PARTENARIAT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, VALEO, L'UNION DES INDUSTRIES ET MÉTIERS DE LA MÉTALLURGIE DE LA SARTHE, PÔLE EMPLOI ET LA MISSION LOCALE.

24 AU 27 OCTOBRE 2019/ LE MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE DE MALICORNE-SUR-SARTHE ET PLUSIEURS ARTISANS D'ART PARTICIPENT AU SALON DU PATRIMOINE CULTUREL AU CARROUSEL DU LOUVRE À PARIS GRÂCE À L'APPUI DE LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE. LE STAND REÇOIT LA VISITE DU MINISTRE DE LA CULTURE FRANCK RIESTER ET DE BRIGITTE MACRON.

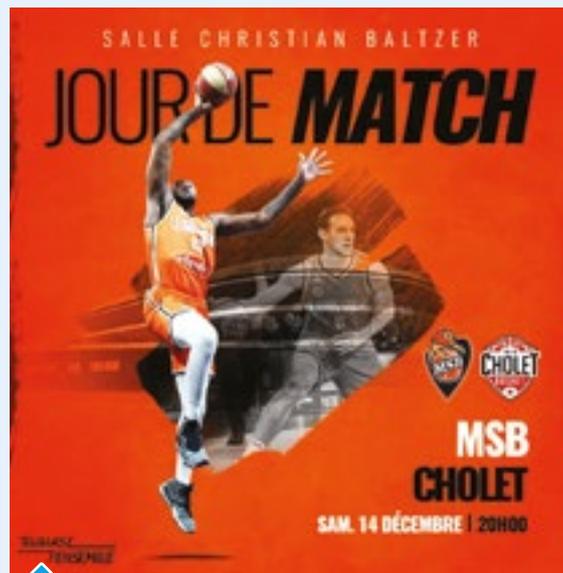


07 ET 13 DÉCEMBRE 2019/ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL DE SARTHE DONNE DEUX SPECTACLES À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. LE 07 DÉCEMBRE, ENVIRON 120 PERSONNES VIENNENT APPLAUDIR LA CINQUANTAINE D'APPRENTIS MUSIENS PRÉSENTS SUR LA SCÈNE DU MUSÉE DE LA FAÏENCE ET DE LA CÉRAMIQUE DE MALICORNE-SUR-SARTHE. ET LE 13 DÉCEMBRE, L'ÉGLISE DE GUÉCÉLARD SE RÉVÈLE PRESQUE TROP PETITE POUR RECEVOIR LES 250 SPECTATEURS QUI SE DÉPLACENT POUR ÉCOUTER LES ÉLÈVES DU DISPOSITIF « ORCHESTRE À L'ÉCOLE ».



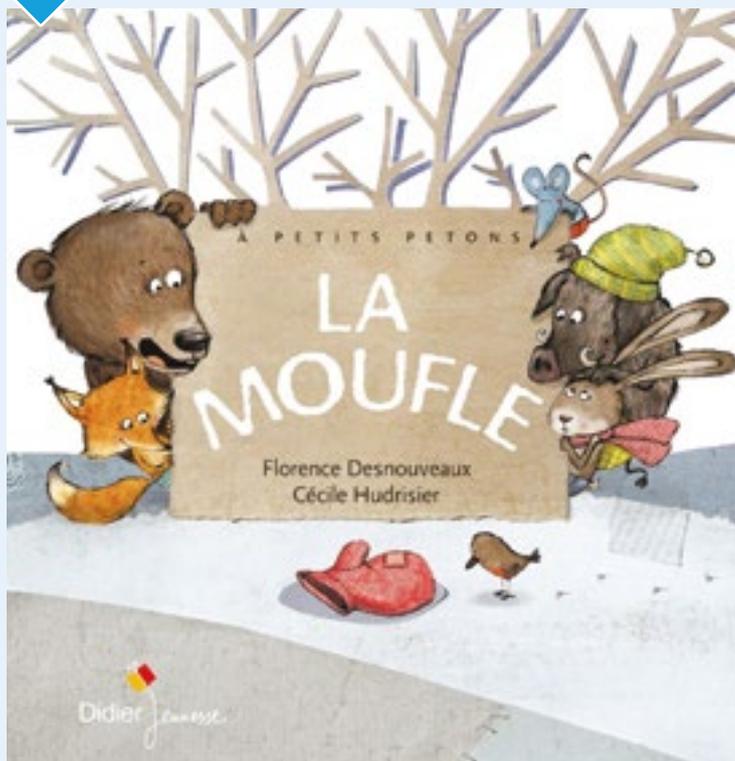


13 ET 14 DÉCEMBRE 2019/ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS DES PAYS DE LA LOIRE S'ASSOCIENT POUR UNE EXPÉRIENCE INSOLITE : « VAL DE SARTHE 2038 ». DES HABITANTS, DES ÉLUS, DES TECHNICIENS, DES PARTENAIRES DU VAL DE SARTHE (INSTITUTIONNELS, PRIVÉS, ASSOCIATIFS) IMAGINENT ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN. LES DIVERS SCÉNARIOS ENVISAGÉS POURRONT INSPIRER LES FUTURS ÉLUS LOCAUX POUR DÉFINIR UN PROJET DE TERRITOIRE.



14 DÉCEMBRE 2019/ UN GROUPE DE 8 JEUNES ISSUS DES COMMUNES DE CÉRANS-FOULLETOURTE, DE LOUPLANDE ET DE ROÉZÉ-SUR-SARTHE SE REND À ANTARÈS POUR ASSISTER À LA VICTOIRE DU MSB SUR CHOLET 81 À 75. JUSTE UNE PETITE FRAYERIE À 96 SECONDES DE LA FIN DU MATCH AVEC LA BELLE REMONTÉE DES CHOLETAIS À 4 POINTS.

19 DÉCEMBRE 2019/ LE MULTI-ACCUEIL COMMUNAUTAIRE « LE VALANOU » À LA SUZE-SUR-SARTHE EST LE THÉÂTRE D'UNE ADAPTATION DU LIVRE « LA MOUFLE ». LES ENFANTS PROFITENT DU SPECTACLE AVEC GRAND PLAISIR, PUIS ILS PARTAGENT TOUS ENSEMBLE UN GOÛTER GOURMAND EN COMPAGNIE DE LEUR FAMILLE.



23 JANVIER 2020 / TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX COMMUNAUTAIRES À ÉTIVAL-LÈS-LE MANS. APRÈS UN MINI-CONCERT TRÈS APPRÉCIÉ DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE, LE PRÉSIDENT EMMANUEL FRANCO PRONONCE UN DISCOURS EN FAVEUR DE « LA BELLE IDÉE INTERCOMMUNALE » EN PRÉSENCE DES ÉLUS LOCAUX ET DE MONSIEUR LE SOUS-PRÉFET DE L'ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE.

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES

Mars 2020 : des élections à double vocation

Les 15 et 22 mars prochains, se dérouleront les élections municipales. Un scrutin local essentiel qui permettra de mettre en place, pour les six ans à venir, les équipes en charge des Communes et des structures intercommunales auxquelles elles appartiennent. Rappel des principales modalités en vigueur.

Les Communautés gèrent un grand nombre de services publics locaux, portent la plupart des projets structurants pour leur territoire, interviennent de plus en plus dans le quotidien des habitants. C'est pourquoi, depuis 2014 et la création du scrutin dit « fléché », les citoyens ont leur mot à dire pour la désignation des élus communautaires (au moins pour les Communes de plus de 1 000 habitants).

Le seuil de 1 000 habitants

Pour les Communes de plus de 1 000 habitants, chaque bulletin de vote comprend deux listes de noms : les candidats aux élections municipales et, parmi eux, ceux qui sont également candidats pour siéger à la Communauté de communes. Les électeurs choisissent un seul bulletin qui vaut en même temps pour la Commune et la Communauté. Toute rature ou ajout rend le bulletin nul. Pour les Communes de moins de 1 000 habitants, les électeurs ne sélectionnent pas une liste, mais un ou plusieurs candidats (scrutin pluri-nominal). Ils peuvent panacher plusieurs listes (complètes ou incomplètes) en modifiant directement leur bulletin de vote. En revanche, ils n'ont plus la possibilité comme auparavant de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. Les représentants de la Commune à l'assemblée communautaire seront ensuite désignés par le Conseil municipal (il s'agit en général du Maire

et/ou d'Adjoints).

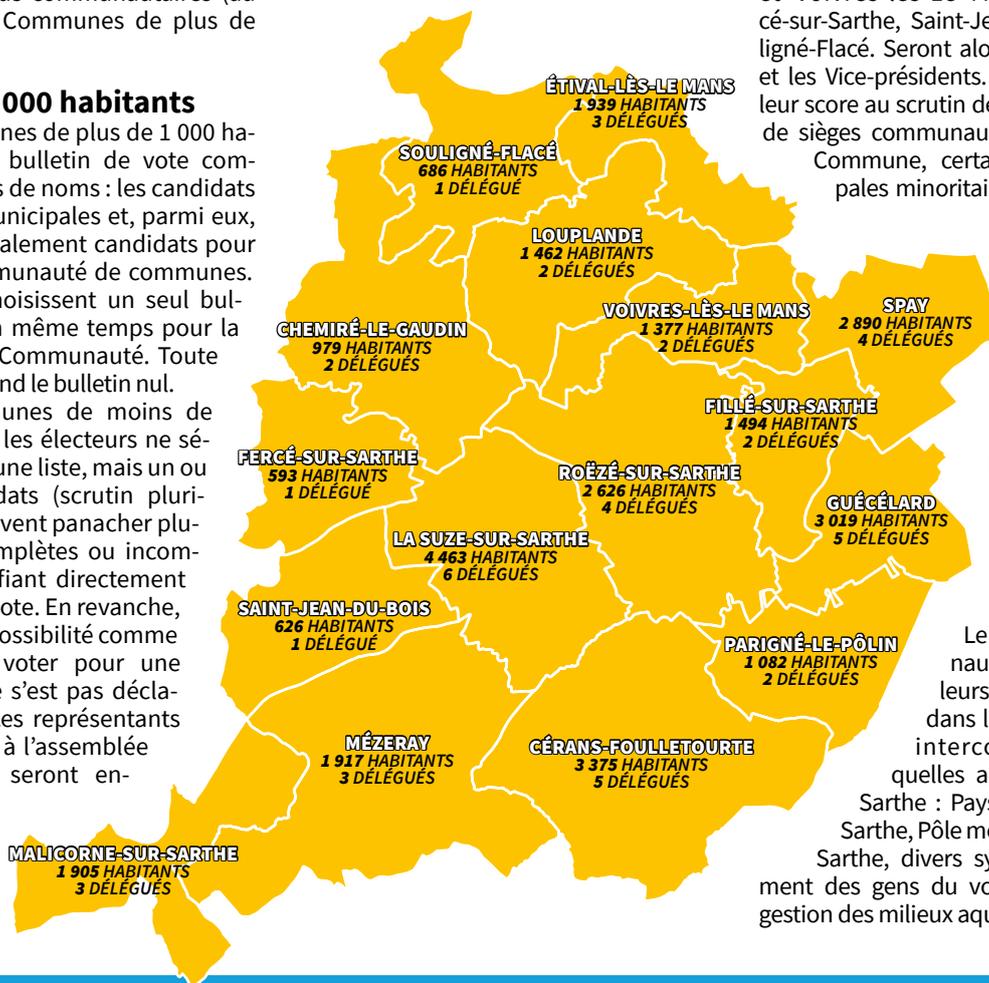
Après le vote de mars

Les élections municipales seront suivies de l'installation du Conseil communautaire dans un délai maximum de quatre semaines après l'élection des Maires. Au Val de Sarthe, cette

réunion aura lieu vers la mi avril 2020. Y seront convoqués les 46 délégués issus des 16 Communes : 6 pour La Suze-sur-Sarthe, 5 pour Cérans-Foulletourte et Guécélard, 4 pour Roézé-sur-Sarthe et Spay, 3 pour Étival-lès-Le Mans, Malicorne-sur-Sarthe et Mézeray, 2 pour Chemiré-le-Gaudin, Fil-lé-sur-Sarthe, Louplande, Parigné-le-Pôlin et Voivres-lès-Le Mans, 1 pour Fercé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois et Souligné-Flacé. Seront alors élus le Président et les Vice-présidents. À noter que, selon leur score au scrutin de mars et le nombre de sièges communautaires attribués par

Commune, certaines listes municipales minoritaires pourraient avoir des représentants à la Communauté. À noter également que les listes devant être paritaires dans les Communes de plus de 1 000 habitants, le Conseil communautaire comportera, comme depuis 2014, un nombre significatif de femmes.

Le Conseil de communauté désignera par ailleurs ses représentants dans les autres structures intercommunales auxquelles appartient le Val de Sarthe : Pays de la Vallée de la Sarthe, Pôle métropolitain Le Mans Sarthe, divers syndicats (stationnement des gens du voyage, eau potable, gestion des milieux aquatiques...).



BRÈVES

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Elle est automatique pour les personnes âgées de 18 ans dès lors qu'elles ont été recensées à l'âge de 16 ans, ainsi que pour les personnes devenues françaises après 2018. Pour les autres, il convient de s'inscrire en mairie ou par Internet sur service-public.fr. La démarche peut être engagée toute l'année, et doit être achevée au plus tard le 6^{ème} vendredi précédent le 1^{er} tour de scrutin (par exemple le 07 février 2020 pour voter aux municipales organisées les 15 et 22 mars 2020).



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE

Lancement des saisons au Musée de la faïence et de la céramique et à l'île MoulinSart

Le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe et l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe offrent chaque année une programmation à la fois ambitieuse et accessible. Rencontres thématiques, spectacles et expositions se succèdent du printemps à l'automne 2020. Prenez dates !

Plusieurs expositions temporaires seront proposées par le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe : du 06 avril au 10 mai « Les faïences de Malicorne en peinture », du 10 avril au 24 mai « L'esprit vagabond » avec la céramiste Hélène Loussier dans le cadre de Puls'Art, du 05 juin au 01 octobre « Primes » avec le fonds régional d'art contemporain, du 15 mai au 14 juin avec le collectif Handi-Moi Oui et Jeux de matières. S'ajoutent à ces rencontres, deux expositions hors les murs : du 02 février au 21 juin « La nature, source d'inspiration » au Musée Carnuta à Jupilles, et du 05 juin au 01 septembre « L'art floral et la faïence » au château du Lude.

Outre les animations autour du travail de l'argile, le Musée accueillera un concert du « Régional Tour de l'Europa Jazz » le 08 mars avec Thomas de Pourquery, les traditionnelles « Journées européennes des métiers d'art » du 04 au 05 avril, la « Nuit européenne des musées » le 16 mai, et les « Journées européennes du patrimoine » les 19 et 20 septembre.



avec des artistes de tous horizons avec le Centre d'art de l'île, le 19 juillet « Partir en livre » en partenariat avec les bibliothèques et les médiathèques du Val de Sarthe, les 19 et 20 septembre les « Journées européennes du patrimoine », et le 04 octobre le « Marché gourmand et artisanal ».

Le Centre d'art de l'île MoulinSart présente de belles affiches en 2020 : « Bleu glacé », photographies de Manon Lanjouère du 15 mars au 05 avril, « Acclimatation », résidence de création avec l'illustratrice Lucie Albon du 22 avril au 14 juin, « Accroche-toi au pinceau, j'enlève l'échelle ! » avec le plasticien Étienne Fleury du 26 juin au 30 août, « Sourcière », peintures de Mélanie Pasquier du 11 septembre au 30 octobre, et la 9^{ème} édition de la résidence de création avec les écoles supérieures d'art et de design TALM (Tours-Angers-Le Mans) du 11 septembre au 31 octobre. Bref, un programme riche, ouvert, pour tous les goûts, qui participe pleinement à la vitalité culturelle et touristique du Val de Sarthe.

Du côté de l'île

Sur l'île MoulinSart à Fillé-sur-Sarthe, le festival « L'île en été » revient du 05 juillet au 30 août. Huit spectacles sont programmés. Théâtre, cirque, concert, les

rendez-vous sont destinés à un large public. L'édition 2020 de « Gros plan(t) sur le potager » est fixée quant à elle au 17 mai. À ne pas manquer non plus : le 07 juin « Opus », la journée de rencontres

En savoir + en ligne 

www.musee-faience.fr

www.ile-moulinsart.fr

BRÈVES

L'ÉCOLE DE MUSIQUE HORS LES MURS

Parce que l'éducation artistique et culturelle s'appuie sur le développement des connaissances, la pratique du geste artistique, et la rencontre avec des artistes, la Communauté de communes du Val de Sarthe fait bénéficier des élèves de l'école de musique de moments privilégiés avec de grands artistes, hors les murs de l'école.

■ La classe de chant de Valérie Arethuse se rendra à Paris, salle Pleyel, le 26 mars pour le concert des Pentatonix. Le groupe aux multiples disques platines, et trois fois récompensés aux Grammy Awards, a vendu 10 millions d'albums dans le monde entier et a joué devant des milliers de fans. Un moment privilégié pour les élèves de l'école de musique du Val de Sarthe !

■ Dans le cadre du « Régional Tour de l'Europa Jazz », le Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe accueillera le célèbre musicien saxophoniste, auteur-compositeur, acteur et chanteur Thomas de Pourquery pour un concert le 08 mars à 17h. Sa présence sur le territoire du Val de Sarthe est l'occasion d'une rencontre avec la classe de saxophones de Élise Perthuis ainsi que les élèves saxophone de l'orchestre à l'école de Guécélard. Les élèves pourront approcher et échanger avec l'artiste et assister au concert. Là aussi, un moment unique pour eux !



JEUNESSE

Points Jeunes du Val de Sarthe : un réseau de cinq sites ouverts à tous

Situés à Cérans-Foulletourte, à Fercé-sur-Sarthe, à La Suze-sur-Sarthe, à Louplande et à Roëzé-sur-Sarthe, quatre Points Jeunes communautaires et un Point Jeunes associatif sont à la disposition des 11-17 ans. Pour des activités régulières, des sorties, des animations. Coup d'œil sur le programme.



Séance cuisine et dégustation de crêpes au Quaidézado à Cérans-Foulletourte.

Un menu très varié

Pour participer aux animations, les jeunes sont invités à se rendre directement dans les sites et à s'adresser aux animateurs. « Nous ne proposons pas d'inscriptions totalement dématérialisées par Internet car il est important que le contact reste réel entre les jeunes et nous, et entre les jeunes eux-mêmes » précise Thomas, animateur au Repère à Roëzé-sur-Sarthe. Sports, activités culturelles, jeux de sociétés, travaux manuels, préparations culinaires, soirées thématiques, sorties..., les programmes sont concoctés en lien avec les jeunes et répondent à leurs attentes tout en comportant une dimension éducative. Ainsi, lors des dernières vacances de février ont été organisés des sorties au bowling de La Flèche, au Jump XL du Mans, à la Games Week et au cinéma, des séances de cuisine sur le thème des crêpes et du goûter, des rencontres multisports réunissant plusieurs Points Jeunes, des initiations à la calligraphie, à la pyrogravure et au dessin manga, des ateliers de fabrication de bougeoirs, de doudous et de pochettes à bijoux, une grande soirée « bluff »... Un menu très varié ! Les équipes ont tout juste commencé à réfléchir au programme des vacances du printemps prochain, il est encore temps de les rejoindre pour y mettre votre grain de sel. Les animateurs vous attendent !

Contact

lerepere.vds@gmail.com

À chaque période de vacances scolaires, le service jeunesse de la Communauté de communes du Val de Sarthe propose des activités aux 11-17 ans (ou collégiens) dans le cadre des séjours ados (en été) ou de l'opération tickets sport et culture. Ces animations permettent aux jeunes de découvrir ensemble de nouvelles pratiques, d'accéder à des équipements sportifs, socio-éducatifs, culturels, de vivre en communauté selon des règles de vie partagées et respectueuses de chacun. Dispositif support de cette offre, les Points Jeunes sont également ouverts pendant la période scolaire : le Quaidézado à Cérans-Foulletourte, le Squat'Ados à Fercé-sur-Sarthe, le Kétanou à Louplande, le Repère à Roëzé-sur-Sarthe - portés en

direct par la Communauté de communes et animés par des agents communautaires (Pascale, Françoise, Lucas, Mélanie et Thomas), et la Coulée Doucée à La Suze-sur-Sarthe - structure associative financée en partie par la Communauté par le biais d'une convention et animée par Thomas, Safa et Arnaud. Selon les sites, les Points Jeunes sont ouverts après les cours, en soirée, les mercredis et samedis. Ce sont des lieux d'animation mais aussi d'accueil, d'écoute, d'information et d'accompagnement aux projets. Les jeunes ont bien sûr la possibilité de fréquenter les équipements de leur choix. Une cotisation annuelle de 5,00 € est demandée pour les Points Jeunes communautaires et de 10,00 € pour le Point Jeunes associatif.

BRÈVES

SERVICE PETITE ENFANCE

■ Comme l'an passé, le service Petite Enfance du Val de Sarthe participera à la Semaine nationale de la Petite Enfance programmée en mars 2020. Les animations seront portées par le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants et les multi-accueils « Le Valanou » et « À Petits Pas ».

Information : ram@cc-valdesarthe.fr / 02 43 83 52 41.

■ Les multi-accueils « Le Valanou » à La Suze-sur-Sarthe et « À Petits Pas » à Cérans-Foulletourte disposent chacun d'une vingtaine de places modulées. Outre l'accueil régulier, les équipes de professionnelles peuvent également recevoir des enfants de façon occasionnelle pour des besoins ponctuels.

Information : « À Petits Pas » : 02 44 71 85 76 / « Le Valanou » : 02 43 83 51 12.

**SEMAINE
NATIONALE
DE LA
PETITE
ENFANCE**
La petite enfance en grand



NE TRIEZ PAS LES PAPIERS ET EMBALLAGES TROP PETITS !

S'ILS MESURENT MOINS DE 6 CM, JETEZ-LES AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES.



POURQUOI CET EMBALLAGE DE BONBON NE DOIT-IL PAS ALLER DANS UNE COLONNE DE TRI ? C'EST UN EMBALLAGE ! ET IL EST EN PAPIER, NON ??

OUI MAIS IL EST TROP PETIT...



...BIEN QU'ILS SOIENT COMPOSÉS DE MATIÈRE RÉCYCLABLE, CES PETITS ÉLÉMENTS NE SONT PAS RÉCUPÉRÉS PAR LA CHAÎNE DE TRI AUTOMATISÉE. ILS SONT CONSIDÉRÉS COMME DES ERREURS ET SONT TRAITÉS COMME LES ORDURES MÉNAGÈRES.

CE QUI A UN CÔTÉ BIEN SÛR.

ALORS EN-DESSOUS DE 6 CM DE DIAMÈTRE, C'EST DIRECT À LA POUCELLE !



TOUT À FAIT ! ET ATTENTION AU PAPIER : IL NE FAUT NI LE DÉCHIRER EN MILLE MORCEAUX, NI LE CHIFFONNER EN BOULLE AVANT DE LE TRIER...

...MÊME SI ON EST FÂCHÉ ET QUE ÇA SOULAGE !

LE PLAN CLIMAT DU VAL DE SARTHE

Changements climatiques : les chiffres clés du territoire

Lancé à l'été 2018 à l'échelle du Pays Vallée de la Sarthe, le Plan Climat Air Énergie Territorial est un outil local d'accompagnement de la transition énergétique. L'état des lieux initial montre que le territoire consomme plus d'énergie et émet plus de gaz à effet de serre que la moyenne des Pays de la Loire. Décryptage.



En Vallée de la Sarthe, le transport routier représente 33 % des émissions de CO₂ et 36 % de toute l'énergie consommée.

Dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, mais aussi des engagements pris par la France lors de la COP 21, la définition d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est devenue une obligation légale pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 20 000 habitants. « *Le Val de Sarthe a préféré travailler le sujet en collaboration avec ses partenaires du Pays Vallée de la Sarthe : les Communautés de communes de Sablé-sur-Sarthe et de Loué-Brûlon-Noyen* » explique le Président Emmanuel Franco. Première étape : établir un diagnostic de territoire partagé pour repérer les principales vulnérabilités du territoire aux changements climatiques.

Une forte consommation énergétique

Les 62 communes qui composent le Pays forment un ensemble de 1 200 km², comprennent 78 000 habitants environ et près de 29 000 emplois. En matière de mobilité, 89 % des ménages sont équipés d'au moins une voiture, et 89 % des trajets domicile/travail sont assurés en

véhicules motorisés. Du reste, le territoire est traversé par plusieurs axes routiers majeurs dont les A11 et A81. Chaque année, 2 800 gigawatt-heures (GWh) sont consommés en Vallée de la Sarthe, soit 35,5 mégawatt-heures (MWh) par habitant (la moyenne régionale se situant autour de 24,5 MWh). Le territoire consomme donc une énergie importante, pour une facture annuelle nette de 243 M€. Les secteurs les plus « énergivores » sont le transport, le résidentiel et l'industrie.

Le Pays Vallée de la Sarthe produit également des énergies renouvelables. Au total, 314 GWh sont générés localement grâce au bois (261 GWh), aux pompes à chaleur (26 GWh), au solaire (photovoltaïque et thermique - 14 et 0,9 GWh), à l'éolien (7 GWh), à la méthanisation (4 GWh), à l'hydraulique (2 GWh). Le potentiel est bien plus important puisqu'il est estimé à 2 600 GWh.

Gaz à effet de serre et qualité de l'air

Les activités du territoire génèrent par ailleurs des gaz à effet de serre qui contri-

buent aux changements climatiques. Ces gaz sont estimés en « tonne équivalente CO₂ » (técCO₂). En Vallée de la Sarthe, ce sont ainsi près de 780 000 técCO₂ qui sont produites chaque année, soit 10 técCO₂ par habitant (la moyenne sarthoise étant de 7,6 et la moyenne des Pays de la Loire de 8,3). Principaux émetteurs : l'agriculture, le transport, l'industrie hors branche énergie, le résidentiel, le tertiaire, les déchets. Il convient toutefois de noter que le territoire stocke une partie du CO₂ émis. Les espaces naturels du Pays permettent ainsi de stocker chaque année 140 000 técCO₂. Pour ce qui est de la qualité de l'air, plus de 6 000 tonnes de polluants atmosphériques sont rejetés chaque année sur les trois Communautés de communes. Principalement constitués d'ammoniac, d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils non méthaniques, ces rejets proviennent de l'agriculture, des transports routiers, de l'industrie, ainsi que de certains phénomènes naturels. Nuisibles à la santé et à l'environnement, ils désignent ce qu'on appelle communément « les particules fines ».

Un programme d'actions commun et des objectifs quantitatifs

Afin de répondre aux enjeux climatiques, le Plan Climat Air Énergie Territorial du Pays Vallée de la Sarthe s'est fixé une ambition : devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Un plan qui se décline localement et en cohérence dans chaque Communauté de communes. Focus sur le Val de Sarthe.

Pour atteindre l'objectif d'un territoire à énergie positive en 2050 (c'est-à-dire un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme), des premiers seuils ont été définis pour 2030 : diminution de la consommation énergétique de 16 % et des émissions de gaz à effet de serre de 15 %, progression de la production d'énergies renouvelables de 147 % et des capacités de stockage de carbone de 18 %. À titre d'illustration, ces ambitions en matière d'énergies renouvelables correspondraient à la conversion vers un chauffage au bois performant de 12 000 logements, ou à la construction de 22 éoliennes, ou à l'équipement de 25 % des maisons individuelles en solaire photovoltaïque.

Le programme partagé

Le programme d'actions commun prévoit d'assurer une large communication sur le PCAET auprès de tous les publics, d'aider la rénovation et la construction éco-responsable de l'habitat particulier et la revitalisation des centres bourgs, de favoriser le développement des déplacements doux, de soutenir la production d'énergies renouvelables, notamment solaires, de développer la filière bois lo-

cale, de promouvoir les circuits courts alimentaires, d'élaborer des stratégies de gestion durable de l'eau avec tous les opérateurs impliqués, d'accompagner les collectivités et les entreprises dans leurs démarches de performance énergétique.

Le PCAET en Val de Sarthe

Pour la Communauté de communes du Val de Sarthe, le PCAET se déclinera selon les axes suivants : communication sur les enjeux des changements climatiques, animation d'un défi « École à énergie positive », formalisation d'une démarche éco-responsable au sein de la Communauté de communes (notamment dans la stratégie d'achat et l'exemplarité de la Communauté), soutien à l'amélioration du parc bâti privé, accompagnement des bonnes pratiques d'aménagement, de construction et de rénovation pour les particuliers et pour les entreprises, développement du covoiturage, du transport en commun et de l'auto-partage, création et animation d'espaces de coworking, aide aux mobilités alternatives pour les agents du Val de Sarthe, promotion des carburants non fossiles (biogaz, électricité, hydrogène), appui des projets privés et citoyens de production d'énergies renou-

velables, production d'énergies renouvelables sur le patrimoine de la Communauté, mise en place de zones d'éco-pâturage, création d'un magasin à l'envers, amélioration de la gestion de la ressource en eau. Le plan devrait être validé par la Préfecture de Région à la fin du deuxième trimestre 2020 et débutera en septembre.

« *Les changements climatiques sont d'ores et déjà observables localement : les températures moyennes annuelles enregistrées par la station météorologique du Mans ont augmenté de 1 °C depuis 1965, tandis que dans le même temps on dénombrait 22 jours de gel en moins* » rappelle le Président Emmanuel Franco. Une tendance qui aggrave la pression sur les ressources en eau, augmente les risques de sécheresse et d'incendies. « *En communiquant et en mobilisant l'ensemble des citoyens, en œuvrant sur le logement, les mobilités, l'énergie, en préservant et en valorisant le capital naturel local, en modifiant certaines habitudes de production agricole et de consommation, en appuyant les mutations éco-responsables dans l'industrie et le tertiaire, nous participerons de façon active à la lutte contre les changements climatiques* » conclut Emmanuel Franco.

La production d'énergie renouvelable est au cœur du plan climat.



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

La Mission Locale et ses partenaires à la rencontre des 16/25 ans

Sortis du système scolaire, pas ou peu diplômés, de nombreux jeunes restent éloignés des services publics d'accompagnement. Une nouvelle action lancée et financée par l'État a pour ambition de reprendre contact avec ce public en difficultés : « Les Invisibles ». En Val de Sarthe elle est portée par la Mission Locale et ses partenaires.



Rencontrer les jeunes sur le terrain pour que « les invisibles » ne le soient plus.

« **V**enir à la Mission Locale, c'est déjà avoir pris conscience que tout ne va pas bien. Que tu ne sais pas tout. Qu'il faut aller vers les autres pour pouvoir mieux t'aiguiller. Sinon, t'es tout seul face à tes problèmes et tu te renfermes sur toi » témoigne Grégoire, nouvel habitant de La Suze-sur-Sarthe depuis décembre 2019. Comme lui, 70 % du public suivi par la Mission Locale a un niveau scolaire inférieur au baccalauréat et près de 38 % n'a aucun diplôme ni aucune formation. Par ailleurs, ces jeunes connaissent souvent mal les structures de soutien à leur disposition, et ils se méfient même des services publics auxquels ils ne font pas confiance.

Aller sur le terrain

Avec « Les Invisibles », une nouvelle approche a été mise en œuvre depuis quelques mois afin de rapprocher les 16/25 ans des dispositifs d'accompa-

gnement à l'insertion sociale et professionnelle. Il s'agit d'aller directement à la rencontre des jeunes là où ils vivent. En proposant des activités sportives, culturelles et des temps de convivialité au cœur même des territoires, la Mission Locale, le Service Emploi du Val de Sarthe et leurs autres partenaires de l'action sociale vont tenter d'instaurer progressivement un dialogue. Objectif : construire une reconnaissance mutuelle qui dépasse le cadre institutionnel et permette à terme d'atténuer les appréhensions et d'informer les jeunes en difficultés sur les dispositifs qui leur sont destinés. Un travail partagé qui sera aussi l'occasion pour les divers intervenants de resserrer leurs partenariats.

Accompagnement personnalisé

« Orientation, formation, emploi, santé, gestion de budget, logement, mobilité, activités personnelles, nous pouvons

apporter notre aide sur les deux volets professionnel et social » indique Chamimé Assefdjah, Conseillère à la Mission Locale. Elle détaille : « aujourd'hui, il est presque impossible d'être embauché sans aucune qualification. Les entreprises attendent en outre des savoir-être et une vraie capacité à s'adapter. C'est pourquoi nous proposons une approche personnalisée, adaptée, pour donner à chacun toutes les chances de s'insérer dans la vie de tous les jours. »

Contact

- Mission Locale
- Pauline Bourneuf
- Nadia Mecek
- Chantal Ageneau
- 02 43 84 16 60
- Service Emploi du Val de Sarthe
- 02 43 83 51 12



BRÈVES

SUR VOTRE AGENDA

- Café métiers le mardi 31 mars 2020 à partir de 9h à Malicorne-sur Sarthe avec l'entreprise « Construire et Rénover en Val de Sarthe ». Au programme, visite de chantier et présentation des métiers du bâtiment.
- Rencontres « Mes Démarches - Qui peut m'aider ? » le lundi 06 avril 2020 de 13h à 16h au Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe. La Communauté de communes, la Commune, le Département, la Mission Locale, Pôle Emploi et la Caisse d'Allocations Familiales s'associent pour un forum sur l'accès aux droits.
- Jobs d'été 2020 : nouvelle formule d'accompagnement des jeunes par le Service Emploi du Val de Sarthe. Accueil libre le matin et sur rendez-vous l'après-midi.

Information : emploi.social@cc-valdesarthe.fr / 02 43 77 20 60.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une pépinière d'entreprises sur le Parc des Noës

Afin de diversifier et de compléter son offre immobilière à destination des entrepreneurs, la Communauté de communes du Val de Sarthe travaille sur un projet de pépinière d'entreprises. L'équipement est prévu sur le Parc d'activités des Noës à Spay. Présentation.

Soucieuse d'accompagner les porteurs de projets, la Communauté de communes du Val de Sarthe mène une politique d'immobilier économique volontariste. Elle propose ainsi à la vente ou à la location des locaux correspondant aux différentes étapes de la vie des entreprises, notamment celles qui présentent de fortes potentialités. C'est dans cette optique qu'ont été créés les ateliers relais de la zone d'activité du Val de l'Aune à Roëzé-sur-Sarthe. En complément de ces outils, sera prochainement construite une pépinière d'entreprises à vocation artisanale et tertiaire sur le Parc des Noës à Spay. L'équipement disposera à terme de bureaux et d'ateliers et offrira des espaces et des services partagés, notamment un accompagnement personnalisé.

Le projet du Val de Sarthe

Le projet de pépinière d'entreprises du Val de Sarthe a pour ambition de favoriser le développement d'unités déjà présentes sur le territoire, mais également d'attirer des entreprises extérieures. Sont visées les activités à forte valeur ajoutée comme les services aux entreprises et aux particuliers, ainsi que l'artisanat de production. Une équipe de maîtrise d'œuvre travaille actuellement sur la conception du bâtiment. Celui-ci comprendra des bureaux meublés, un bureau spécifique pour des locations de très courte durée (à l'heure, à la demi-journée...), deux

salles de réunion, une cafétéria, des petits ateliers et un espace de coworking susceptible d'accueillir des télétravailleurs. La création de l'ensemble de ces modules pourrait d'ailleurs être phasée dans le temps. La pépinière proposera en outre un programme d'animations et formera un véritable pôle ressources pour les entreprises du Parc des Noës, voire pour toutes les entreprises du Val de Sarthe.

Créer une communauté de coworkers

Avant l'ouverture du site, la Chambre de commerce et d'industrie du Mans et de la Sarthe va accompagner la Communauté de communes. Il s'agit de constituer et d'animer un collectif de coworkers capables de s'approprier l'équipement dès son lancement. Premières étapes : identifier les professionnels intéressés par la démarche et organiser des rencontres entre eux. Indépendants, télétravailleurs, freelances, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communautaire en charge du développement économique.

Contact

Sylvestre Baptista
conomie@cc-valdesarthe.fr
 02 43 83 51 12

ZOOM



Les pépinières sont des structures d'accueil destinées aux jeunes entreprises (en création, ou jusqu'à 3 ans). Ces structures mettent à disposition :

- un hébergement adapté à loyers modérés (petites surfaces meublées).
- des espaces communs (cafétéria, sanitaires, accueil).
- des services partagés (secrétariat, standard, photocopieur, gestion du courrier).
- un accompagnement et un suivi individuel.



Les pépinières développent également un réseau autour du créateur pour l'aider à s'insérer dans le tissu économique local.

Enfin, les pépinières aident les entreprises devenues matures à préparer leur sortie de la structure.

La pépinière du Val de Sarthe se situera à côté des locaux du SIDERM sur le Parc des Noës à Spay.



VIE CULTURELLE

Des débuts prometteurs pour « Les Esquisses » à Malicorne-sur-Sarthe

Avec un taux global d'occupation de 77,9 % en 2019 (dont 100 % pour l'un des ateliers), « Les Esquisses » ont connu des premiers mois de fonctionnement tout à fait satisfaisants. Le point sur le dernier né des équipements culturels du Val de Sarthe.

Ouverts l'été dernier à proximité du Musée de la faïence et de la céramique à Malicorne-sur-Sarthe, les ateliers « Les Esquisses » ont pour vocation de permettre à des créateurs d'expérimenter, d'approfondir leurs travaux et leurs pratiques, de provoquer des rencontres entre artistes et avec les artisans d'art de la Cité Faïence et Métiers d'art, de proposer des rendez-vous avec le grand public afin de susciter des échanges. Sont mis à disposition des logements équipés, des ateliers, un espace d'exposition et, pour les céramistes, des fours dédiés.

Déjà six artistes accueillis

De juillet à décembre 2019, six artistes

ont été accueillis : Étienne Fleury (argile et verre) qui travaille sur une œuvre intégrée à l'équipement culturel artistique en projet à La Suze-sur-Sarthe, Caroline Andrin, Théo Michel et Véronique Grésillon-Bizery (argile), Louison Rivière (peinture et graphisme) et Clara Sobieski (argile et métal). Ces créateurs ont pu partager leur savoir-faire avec les ateliers de Malicorne, s'inspirer des collections du Musée, rencontrer les Malicornais. Ils sont unanimes : le lieu est fonctionnel et la qualité de l'accueil appréciable. Ils soulignent, notamment, les offres privilégiées accordées aux artistes par les commerces de proximité, les échanges conviviaux avec la population à l'occasion d'événements et de portes ouvertes, les très

bonnes relations avec les artisans locaux.

Appel à candidatures 2020

Pour 2020, l'appel à candidatures a été diffusé dans plusieurs réseaux nationaux et européens : Institut national des métiers d'art, chambres des métiers, associations et regroupements d'artistes, centres et écoles d'art, musées, services des affaires culturelles... En 2019 et au début de l'année 2020, près de 2 800 contacts ont été pris en France et environ 370 en Europe. À l'heure actuelle, deux des quatre places disponibles sont occupées. L'offre d'accueil reste donc ouverte.

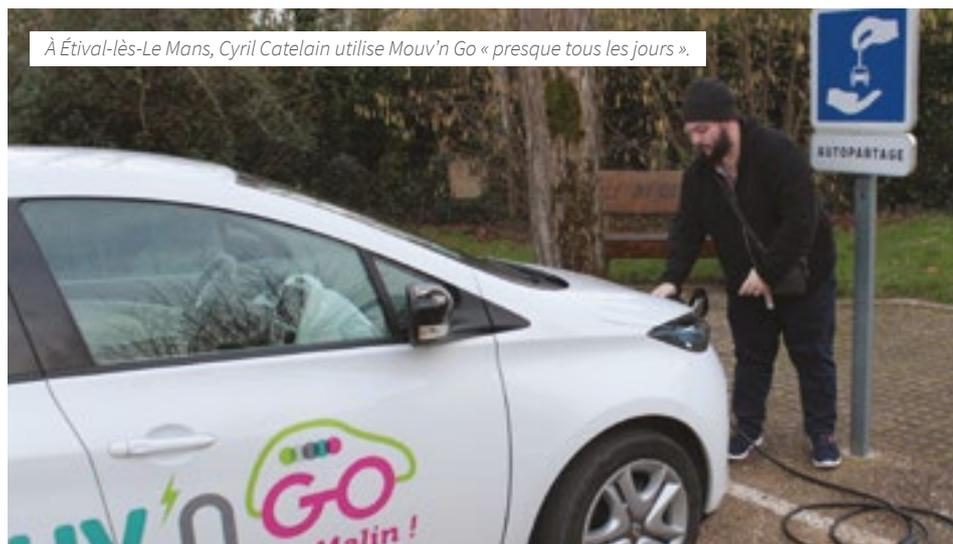
Théo Michel, plasticien spécialisé dans la céramique a été l'un des premiers créateurs accueillis.



MOBILITÉS

Mouv'n Go : une quinzaine de Communes équipées

Service d'auto-partage lancé en 2018 par le Pôle métropolitain, Mouv'n Go est aujourd'hui implanté dans quatorze villes sarthoises, dont quatre dans le Val de Sarthe. Zoom sur un mode de transport qui séduit de plus en plus d'usagers.



À Étival-lès-Le Mans, Cyril Catelain utilise Mouv'n Go « presque tous les jours ».

À la fois économique et écologique, Mouv'n Go consiste à partager un parc de voitures électriques entre plusieurs utilisateurs. Les véhicules appartiennent aux Communes ayant aménagé une station d'auto-partage : Ballon-Saint-Mars, Brette-les-Pins, Conneré, Écomoy, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Guécélard, Laigné-en-Belin, Le Lude, Malicorne-sur-Sarthe, Mamers, Marigné-Laillé, Marolles-les-Braults et Saint-Jean-d'Assé. « Disponibles tous les jours de 03h30 à 00h30, les autos sont mises à disposition sur réservation pour une utilisation quotidienne ou ponctuelle. Bien souvent, cela permet aux foyers abonnés de se passer de la fameuse deuxième voiture » indique le Président Emmanuel Franco, par ailleurs Vice-président du Pôle métropolitain en charge des mobilités. Il précise : « et les tarifs sont avantageux ! 8 € pour une réservation de 30 mn à 6 h, 13 € pour une réservation de 6 h 30 à 12 h, 18 € pour une réservation de 12 h 30 à 21 h. »

Mouv'n Go en chiffres

Avec près de 700 personnes inscrites au service depuis février 2018 (dont 70 % de particuliers), plus de 210 000 km parcourus au cours de quelques 3 400 voyages, Mouv'n Go a trouvé son public. Les 26 « Zoé » proposées disposent d'une autonomie d'environ 300 km. « Cette capacité est tout à fait adap-

tée aux déplacements du quotidien. D'ailleurs, Les abonnés parcourent en moyenne 62 km à chaque utilisation » décrit Emmanuel Franco. Il conclut : « nous avons élargi les horaires depuis le 1^{er} janvier pour coller au plus près des besoins. Et nous nous efforçons de développer des services associés comme le covoiturage ou la tarification préférentielle dans certains parkings manceaux. C'est indispensable si nous voulons favoriser ce mode de déplacement durable. »

Au Val de Sarthe

Avec quatre Communes engagées dans le dispositif, le Val de Sarthe fait figure de « bon élève » : deux voitures sont disponibles à Étival-lès-Le Mans, à Guécélard et à Malicorne-sur-Sarthe, et une à Fercé-sur-Sarthe. Placé à la fois dans le rayonnement immédiat de la métropole du Mans pour sa partie nord, et à quelques encablures du Pays fléchois et de Sablé-sur-Sarthe pour sa partie sud, disposant en outre de ses propres bassins d'emplois et de loisirs, le Val de Sarthe est un territoire particulièrement concerné par les déplacements courts. L'auto-partage y est donc le bienvenu, surtout si c'est au moyen de véhicules électriques !

En savoir + en ligne 
www.mouvngo.com

BRÈVES

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE



Les travaux d'installation de la fibre optique sont en cours à Malicorne-sur-Sarthe et à Mézeray, ainsi que sur une partie des Communes de Guécélard et de Spay. Dans ces secteurs, la commercialisation est programmée au printemps 2020. Pour les autres parties de Guécélard et de Spay, les études viennent de débiter. La commercialisation est attendue à la fin du premier semestre 2021.

HABITAT : LES DERNIÈRES LIVRAISONS

- Dans le cadre de la production de logements portée par la Communauté de communes, huit habitations construites avec Sarthe Habitat ont été livrées à la fin de l'année 2019 : six à Voivres-lès-Le Mans (participation communautaire de 180 000 €) et deux à Chemiré-le-Gaudin (participation communautaire de 45 500 €).
- En ce début d'année 2020, s'achève la construction de cinq unités à Mézeray avec Sarthe Habitat (participation communautaire de 56 000 €), et de sept à Louplande avec Podeliha (participation communautaire de 140 000 €).



La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

MARS

📌 Concert

> 08 MARS

Musée de la faïence et de la céramique

Concert de Thomas Pourquery dans le cadre de Europa Jazz. Tarif : 8,00 à 15,00 € auprès du Festival Europa Jazz.



📌 Exposition

> 15 MARS AU 05 AVRIL

Centre d'art de l'île MoulinSart

« Bleu Glacé », photographies de Manon Lanjouère. Vernissage le dimanche 15 mars à 11h.



📌 Animation

> 28 MARS, 25 AVRIL, 09 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

La boutique du musée s'anime avec les rendez-vous « Saveurs du coin ». Tout public. Gratuit.

📌 Exposition et rencontres

> 22 MARS AU 14 JUIN

Centre d'art de l'île MoulinSart

Résidence de création avec l'illustratrice Lucie Albon et rencontres dans plusieurs bibliothèques du Val de Sarthe.

AVRIL

📌 Exposition

> 04 ET 05 AVRIL

Musée de la faïence et de la céramique

Édition 2020 des « Journées européennes des métiers d'art ». Ateliers d'initiation, démonstrations, musique...

📌 Exposition

> 06 AVRIL AU 10 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

Exposition « Les faïences de Malicorne en peinture » avec l'atelier des Houlaies. Vernissage le 06 avril à 18h.

📌 Exposition

> 10 AVRIL AU 24 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

Exposition « L'esprit vagabond » de Hélène Loussier dans le cadre de Puls'Art. Vernissage le 10 avril à 18h.

📌 Ateliers

> 11 AU 26 AVRIL

Musée de la faïence et de la céramique

Mes vacances au musée. Animations et visites pour le jeune public. Ateliers terre pour les enfants et les adultes. Tarifs : 3,00 à 5,00 €.

📌 Animation

> 17 AVRIL

Musée de la faïence et de la céramique



« La nature en musique » en partenariat avec le musée Carnuta de Jupilles. Enfants 6-12 ans. Tarif : 5,00 € sur réservation.

📌 Exposition

> 22 AU 28 AVRIL

Centre d'art de l'île MoulinSart

« Acclimatation », exposition de Lucie Albon. Créations face au public à partir du 22 avril, vernissage le 28 avril à 18h30. Rencontres hors les murs en bibliothèques en mars et avril.

MAI

📌 Exposition

> 15 MAI AU 14 JUIN

Musée de la faïence et de la céramique

Exposition sur les jeux de matière avec Handi-moi Oui. Vernissage le 26 mai à 15h.

📌 Événement

> 16 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

« Nuit européenne des musées ». Au programme : musique, danse, gourmandise et animations diverses autour des œuvres exotiques et de « La Créole ». Gratuit.

📌 Atelier

> 16 MAI

Musée de la faïence et de la céramique

« Les mains dans la terre ! », atelier de création en argile sans cuisson. Tout public, dès 4 ans. Tarif : 3,00 € sur réservation.



ZOOM SUR...

Gros Plan(t) sur le Potager

📌 Animation « Nature »

> 17 MAI

île MoulinSart

Jardiniers, curieux, gourmands et visiteurs du dimanche sont attendus par des horticulteurs et des pépiniéristes pour une journée autour des plantes, du potager et des objets de décoration.

Programme complet sur www.ile-moulinsart.fr



PORTRAIT

Nathanaël Rondard

L'espoir du trial sarthois enchaîne les performances

Membre de « Le Mans Sarthe Vélo » depuis 2013, le Louplandais Nathanaël Rondard est l'un des jeunes les plus prometteurs de sa génération. Engagé cette saison en Nationale 2, il espère être sélectionné en équipe de France pour les Jeux Mondiaux de la Jeunesse 2020. Ce serait la deuxième fois !

Scolarisé au collège Trouvé-Chauvel de La Suze-sur-Sarthe, Nathanaël Rondard vit à Louplande. Aujourd'hui âgé d'à peine 13 ans, il pratique le vélo depuis pourtant bien longtemps. Son père Gilles témoigne : « Nathanaël a voulu faire du vélo très tôt. Il a débuté à 2 ans et a demandé à retirer les roulettes six mois plus tard ! Après deux essais, il avait déjà trouvé son équilibre. » Nathanaël confirme ce goût précoce : « petit, j'aimais beaucoup accompagner mon père quand il allait courir. J'adorais monter les trottoirs avec mon vélo, passer dans des espaces étroits... » Un appétit pour les acrobaties, qu'il entretient également en grim pant dans les arbres et sur les jeux d'enfants.

La découverte du VTT trial

À l'été 2013, la famille Rondard se trouve à Brain-Longuené dans le Maine-et-Loire où se déroule la fête du village. Le club « Angers Cyclisme » y propose une démonstration de trial et fait essayer des vélos au public. Nathanaël enfourche une machine - pourtant pas adaptée à sa taille -, et il passe la journée dessus, en prenant manifestement grand plaisir à escalader des palettes. Trois mois plus tard, Nathanaël s'inscrit à « Le Mans Sarthe Vélo » et les performances ne tardent pas à s'enchaîner.

Très vite sur les podiums

Dès 2014, alors qu'il est poussin 1, Nathanaël termine sa toute première compétition départementale à la troisième place. Et en juin de la même année, il est deuxième du Trophée régional des jeunes VTTistes (TRJV). Au total, il parti-

« J'ai découvert le VTT trial à l'âge de 6 ans à l'occasion d'une journée de démonstration d'un club en Anjou. Le vélo était bien trop grand pour moi mais j'ai adoré l'expérience ! »

cipe en 2014 à trois manches de la Coupe inter-régionale qui regroupe la Normandie, l'Île de France, le Centre, la Bretagne et les Pays de la Loire (CIRO). « L'année suivante, j'ai remporté mes premières victoires : une manche VTT trial départementale, puis le Trophée régional des jeunes VTTistes en gagnant toutes les épreuves de trial » se souvient Nathanaël. À partir de là, les titres et places d'honneur se succèdent chaque année, jusqu'à la sélection en équipe de France des benjamins pour les Jeux Mondiaux de la Jeunesse qui se déroulent en 2019 en Pologne. « Nathanaël finit vingtième de l'épreuve et troisième Français. Une belle performance, suivie à la fin de l'été de trois nouveaux podiums dans des compétitions majeures » indique Gilles.

Objectifs 2020

« Cette année, les Jeux Mondiaux de la Jeunesse se déroulent en France. Six jeunes seront sélectionnés. Étant minime 1, mes chances de faire partie de l'équipe sont plus faibles mais j'y crois tout de même » confie Nathanaël. Un objectif particulièrement enthousiasmant qui ne lui fait pas oublier son autre ambition pour 2020 : passer en national 1 grâce à de bons résultats dans la dizaine d'épreuves inscrites à son programme dans le grand Ouest et jusque dans les Alpes. « Le plus im-



© Amélie Thézard

portant étant que Nathanaël continue de prendre du plaisir sur son vélo » souligne Gilles. Il conclut : « à l'entraînement, comme pendant les stages de perfectionnement, les jeunes doivent garder cet esprit de jeu qui caractérise le VTT trial. Et je tiens à remercier tous ceux qui leur permettent de vivre ces moments : les cadres de la fédération et de « Le Mans Sarthe Vélo », ainsi que les partenaires privés du club (M3e expertise et PBMO) grâce auxquels nous pouvons financer les déplacements. »

PALMARÈS PARTIEL



- 2015** Vainqueur manche départementale VTT trial
- 2015** Vainqueur TRJV
- 2016** Troisième CIRO
- 2017** Vainqueur manche départementale VTT trial
- 2018** Champion départementale VTT
- 2018** Vainqueur Coupe régionale VTT trial
- 2019** Vainqueur Coupe régionale VTT trial
- 2019** Champion départementale VTT trial
- 2019** Deuxième Coupe de France

PETITE ENFANCE

Élisabeth Penha : pour un meilleur accueil de la petite enfance

Élisabeth Penha fait partie de l'équipe chargée d'animer le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants du Val de Sarthe. Conseillère en économie sociale et familiale, elle intervient auprès des familles et des professionnels. Une mission aux multiples facettes.



Élisabeth Penha (à gauche) reçoit Anaïs Barreau, une jeune maman qui emploie une assistante maternelle.

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s Parents Enfants (RAM) du Val de Sarthe est animé par deux éducatrices de jeunes enfants (Sylvie Kuhn, responsable du service, et Adeline Gourdain), et deux conseillères en économie sociale et familiale (Mathilde Colle et Élisabeth Penha). « Ces deux types de profils sont complémentaires » explique Élisabeth Penha. Elle ajoute : « dans la mesure où nous travaillons toutes les quatre en permanence dans la concertation et dans l'échange, nous pouvons apporter des réponses plus complètes aux situations qui nous sont soumises. »

Accompagnement personnalisé et professionnalisation

« La grande mission des RAM est de contribuer à l'amélioration de l'accueil des enfants chez les assistant(e)s maternel(le)s » décrit Élisabeth Penha. « Ce qui nous donne deux axes de travail : l'accompagnement des familles et la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s » pointe-t-elle. En matière d'accompagnement, Élisabeth Penha et ses collègues informent les familles sur les différents modes d'accueil

sur le territoire, sur les places disponibles et sur les soutiens financiers possibles. « Le plus souvent, on choisit d'être parent mais on ne choisit pas d'être particulier employeur. Cela n'a rien d'évident et l'aide que nous apportons pour les contrats de travail, la rémunération et les déclarations Pajemploi est importante » indique Élisabeth Penha. « Nous mettons par ailleurs à disposition des outils de calcul et des fiches techniques qui facilitent les relations entre les parents et leur salarié(e) » précise-t-elle. Cette approche personnalisée permet également de soutenir la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s en les accompagnant dans les démarches d'agrément et en les informant sur le statut, les perspectives d'évolution de carrière, la formation continue... Les accueils collectifs consistent quant à eux à proposer des temps de jeux et rencontres dans différentes Communes du territoire pour les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile avec les enfants de 2 mois ½ à 3 ans accueillis, des conférences et des réunions thématiques sur le développement du jeune enfant, des animations en collaboration avec des

partenaires locaux (bibliothèque, ludothèque...). « Les jeux et rencontres sont des moments très privilégiés avec les enfants. Nous les voyons évoluer dans un contexte inhabituel pour eux et en dehors des routines du quotidien. C'est vraiment une partie du travail que j'apprécie beaucoup » confie Élisabeth Penha.

Un métier exigeant

« Notre métier est à la fois très pointu sur le plan technique, avec la nécessité d'être au fait des dispositions réglementaires et de leur évolution, et très souple sur le plan relationnel » affirme Élisabeth Penha. Et de détailler : « il est crucial que la confiance s'installe avec nos interlocuteurs. C'est pourquoi, au-delà de nos connaissances théoriques, il faut être capable de nous adapter aux différents caractères que nous rencontrons. » Une force d'adaptation qui s'affine avec l'expérience et la maturité selon Élisabeth Penha. Sens du contact et de la gestion de groupe, bienveillance, curiosité des autres sont ainsi autant de qualités à entretenir et à développer pour être animateur ou animatrice de RAM.

Communauté de communes du Val de Sarthe

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Urbanisme
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

- Lundi : Cérans-Foulletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray .
- Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Spay, Voivres-lès-Le Mans.
- Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Soulligné-Flacé.
- Vendredi : La Suze-sur-Sarthe.

Déchetteries

- Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
- Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et tous les jours en période de vacances. Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais assistants maternels parents enfants

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foulletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

27, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Opération tickets sport et culture, séjours. Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.

- Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foulletourte
02 43 87 89 43
- Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
- Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
- Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
- Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

Île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10

> www.ile-moulinsart.fr

Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et centre d'art

De mars à juin et de septembre à octobre, ouverture du mercredi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 14h à 18h et les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h. En juillet/août, ouverture du mercredi au samedi de 14h à 18h, les dimanches et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Bistrot guinguette du Moulin

D'avril à octobre, ouverture du mercredi au dimanche le midi, le vendredi et le samedi soir. En dehors de ces périodes, sur réservations pour les groupes.
02 43 57 17 82 / bistrotmoulin@gmail.com

Espace nautique

D'avril à juin, ouverture le week-end et jours fériés de 14h à 18h. En juillet et août, ouverture le vendredi de 14h à 18h, le week-end et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17

> www.musee-faience.fr

Ouverture tous les jours sauf le lundi, et tous les dimanches et jours fériés (sauf le 25 décembre) de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Fermeture annuelle en janvier.

École de musique

- Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
- La Suze-sur-Sarthe
22, rue Maurice Lochu
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12



JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART MATIÈRES À L'ŒUVRE

3 > 13
AVRIL
2020

Au cœur du patrimoine vivant

6 000 expériences
Partout en France

#JEMA2020
www.journeesdesmetiersdart.fr

04-05 AVRIL • MALICORNE-SUR-SARTHE

ATELIERS D'INITIATION • DÉMONSTRATIONS • ANIMATIONS • MUSIQUE • PARCOURS DE VISITE

